

ES SOCIÉTÉS SUISSES DE TRUST CRÉENT UNE ASSOCIATION Suite à la ratification récente par la Suisse de la Convention de La Haye relative à la loi applicable au trust et à sa reconnaissance, ainsi qu'au développement des trusts sur le territoire helvétique, douze sociétés se sont accordées pour créer l'Association suisse des sociétés de trust (Swiss Association of Trust Companies ou SATC). Son but est d'encourager le développement de l'industrie du trust en alliant qualité, professionnalisme et intégrité. Pour cela, la SATC s'est munie d'un code de conduite et d'éthique que les membres se sont engagés à respecter. Elle espère également inciter les instances fédérales à se doter de règles spécifiques applicables aux sociétés de trust. Par ailleurs, depuis l'an 2000, les trusts sont sous le coup de la législation anti-blanchiment.

